

HOUILLÈRES DE KENADSA (ou KENADZA)

Exploitation par MOKTA-EL-HADID (sept. 1918),
par les CHEMINS DE FER ALGÉRIENS DE L'ÉTAT (avril 1920)
par la RÉGIE DES CHARBONNAGES DE COLOMB-BÉCHAR (1942)
par les HOUILLÈRES DU SUD-ORANAIS (1947-1962)

Les richesses minières de l'Extrême-Sud Algérien
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 février 1918, p. 69)

Tout récemment, des légionnaires en exercice de tranchées dans la région de Colomb-Béchar mettaient à jour des gisements de houille.

Cet événement nous fait souvenir que, dès 1908, M. G.B.M. Flamant, savant géologue d'Alger, appelait l'attention de ses compatriotes sur la présence de la houille dans le sous-sol algérien, notamment dans les zones sahariennes où des fossiles et des échantillons remarquables de combustibles lui avaient permis de reconnaître les caractéristiques d'un terrain westphalien. On avait acquis le droit de conclure à l'existence d'un bassin houiller sur 90 km de largeur de Béchar au Guir et de 150 km de longueur d'Igli à Bou-Dénib. Mais tout ceci étant oublié, il a fallu le fait relaté plus haut et la crise du combustible p. rendre à la question toute son importance.

.....
(*Le Courrier colonial*).

Le charbon dans le Sud Algérien
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 février 1918, p. 82)

.....
La découverte d'un gisement houiller... a eu un profond retentissement dans l'Afrique française. Nous sommes à même de préciser qu'il ne s'agit pas d'une découverte plus ou moins vague, puisque déjà l'exploitation est commencée dans les affleurements et que l'on songe à créer une exploitation souterraine.

C'est l'administration des chemins de fer algériens de l'État qui vient d'entreprendre la mise en valeur de ce gisement située à Kenadsa dans l'extrême-sud du département d'Oran, sur le revers méditerranéen de l'Atlas saharien. Pour le moment, on a reconnu une couche de 40 à 50 cm. d'épaisseur dont l'affleurement a pu être suivi sur 5 km. Un chantier a été installé pour extraire le plus rapidement possible ce qui peut être enlevé à ciel ouvert et l'on prépare tous les plans d'une exploitation souterraine de façon à augmenter la production. Kenadsa est un petit village indigène à 700 km de la côte, dans une région désertique. Le ch. de fer aboutit actuellement à Colomb-Béchar, à 25 km de là et on exécute en ce moment les travaux destinés à le prolonger jusqu'à la mine. Le climat est sec et salubre mais très chaud en été.

C'est tout, et cela paraîtra peu de chose, cette « couchette » de 50 cm de charbon trouvée aux confins du Maroc et de l'Algérie. Cependant, l'indice est très précieux parce qu'il est bien rare que dans le terrain carbonifère, le gisement de charbon se réduise à une couche. On en trouvera d'autres en développant les travaux de recherches. Et puis

même, cette petite couche a une grande importance pour les locomotives de notre réseau sud-algérien qui doivent aller faire du charbon à 700 km du point terminus. Cela nous permettra sans doute de pousser plus loin vers les oasis sahariennes, ce réseau si précieux pour notre influence. Qui sait même si la petite couche de Kenadsa ne contribuera pas à faire avancer la réalisation du fameux transsaharien préconisé par Georges Rolland et tant d'autres Africains ?

Histoire d'une mine de charbon
(*Le Sémaphore algérien*, 9 mars 1918)

On chantait autrefois avec Bérénger :

« Ah ! qu'on est fier d'être français
quand on contemple la Colonne ! »

Il faut beaucoup déchanter, n'est-ce pas ? L'histoire lamentable de la mine de Kenadsa est aussi là pour nous rappeler à la triste réalité. Nous étions habitués, de la part de l'Administration française, à du laisser-aller, à de l'indécision, à de l'impéritie, à de l'incompétence, à de l'irresponsabilité à tous les degrés de l'échelle. Comment faudra-t-il qualifier sa conduite dans l'affaire des charbons du Sud ?

Il y a vingt-deux ans, un officier trouvait du charbon de terre à Kenadsa. L'Administration était la dernière à le savoir. L'a-t-elle su, elle n'a pas eu l'air de s'en préoccuper. Depuis le début de la guerre, nous entendons répondre à toutes les objections sur les difficultés de transport :

— Oui, mais il y a la réserve de charbon de Kenadsa. Tout le monde savait qu'il y avait du charbon à 25 kilomètres de Colomb-Béchar où passe la voie ferrée de l'État. L'Administration seule l'ignorait. Enfin, l'autorisation d'exploiter arrive le 29 novembre 1917. On peut commencer la ligne qui doit desservir le gisement houiller. Rien de plus facile à établir. Il s'agit d'une plate-forme sommaire, sans travaux d'art, sans aiguille, la mise à même le sol absolument plat de traverses et de rails boulonnés sur les bois. On sait que le poids total du matériel pour la construction de la ligne est de 2 300 tonnes. Il suffit d'apporter ce matériel à pied d'œuvre. On pourrait monter, au minimum, 1.000 mètres de matériel, d'aucuns disent 2.000. Pour effectuer rapidement la pose, il suffirait d'une locomotive, deux rames de dix wagons et 70 hommes. Il aurait donc fallu, au maximum, 20 à 25 jours pour construire la voie de fortune de Béchar à Kenadsa.

Au lieu de ce résultat normal, il n'y a que 8 kilomètres de rails posés à ce jour bien que la pose ait été commencée dans les premiers jours de janvier. On n'a rien fait pendant tout le mois de décembre. Or pendant tout le temps perdu, on aurait pu faire 60 kilomètres de voie.

Si les services, mal dirigés, avaient fait appel à M. Gouvernet, d'Alger, l'entrepreneur admirablement outillé du tronçon de Sidi-Bel-Abbès à Mercier-Lacombe, qui s'est offert pour enlever ce travail, il eut été terminé en quelques jours — alors que l'Administration n'a pu accoucher que d'un misérable tronçon de 8 kilomètres.

Mais suivez-moi bien. L'Administration, sentant son impuissance à poursuivre rapidement ce travail élémentaire, achète alors, pour l'exploitation plus rapide de la mine, des camions à vapeur du prix de cinquante mille francs. Mais une fois l'acquisition faite, on s'aperçoit qu'ils sont inutilisables et qu'il faut les envoyer à la réparation dans les ateliers de Perregaux !!!

Devant cette série d'insuccès, l'Administration fait appel à des charretiers indigènes qui traînent péniblement leurs chargés et à quel prix. « Bone Deus !!!! »

Je ne fais ici le procès de personne. Nos braves administrateurs sont les esclaves d'un formalisme désuet qui annihile et tue toute initiative. Ils continuent les errements d'un lourd passé d'indécisions. Ils seraient tout étonnés de s'entendre dire que la guerre réclame des solutions rapides. Tout cela prêterait à rire si nous n'en pâtissions pas extrêmement. Nous payons le charbon de bois 450 francs la tonne et la houille 320 francs la tonne. Cependant l'exploitation de la mine de Kenadsa mettrait la tonne de houille à 60 francs. Ce serait le maintien de notre éclairage au gaz, à l'électricité, partant la tranquillité de M. Bartoli, la marche des trains définitivement assurée, le charbon de bois, si utile, revenu à des prix abordables pour les petites bourses.

De plus, en activant la construction, de la ligne, la Compagnie pouvait, pendant la période du moindre trafic, accumuler en un dépôt, à Oran, 100 à 150.000 tonnes de charbon. La période des grains, de ce fait, n'aurait pas entravé le ravitaillement en charbon

Le charbon de Kenadsa, de nature moscono-westphalien, est des plus avantageux. Il brûle à flamme longue, par conséquent très apte à la locomotive, et ne donne que 3 pour cent de résidu.

Le filon découvert suit une ligne continue de 6 kilomètres et se poursuit à des profondeurs variant de 1 m. 50 à 6 mètres, pour s'enfoncer au delà de 6 kilomètres dans le sous-sol par un angle de 40°. On évalue la portion immédiatement exploitable à ciel ouvert à 60.000 tonnes, dont une partie devrait être déjà transportée sur le littoral.

Telle est l'histoire de la mine de Kenadsa, encore à exploiter, après quatre années de guerre !!!

N'est-ce pas le chef-d'œuvre de l'incohérence. et de l'impuissance en raccourci ?

Nous.n'avons donc rien appris dans cette grande et terrible leçon de 1914 ?

Un renseigné

De l'Écho d'Oran.

Les houilles d'Algérie
La mine de Bel Hadi Kenadsa
(*Le Sémaphore algérien*, 30 mars 1918)

Le gouvernement général nous adresse la note suivante :

Un fait des plus intéressants pour la colonie s'est produit au cours de l'année 1917 ; c'est la découverte d'une couche de houille exploitable à Bel-Hadi, près de Kenadsa à 25 kilomètres environ du terminus de la voie ferrée de Colomb-Béchar.

Le service géologique des Territoires du Sud dirigé par M. G. B. M. Flamand, professeur à la Faculté des Sciences, avait signalé, en mai 1907, la présence dans la région de Kenadsa de schistes à empreintes végétales au milieu desquels sont intercalés des lits de charbon. Peu après, plusieurs officiers du Service des Affaires indigènes ou de la Légion étrangère purent confirmer cette découverte, à la suite de travaux de recherches effectués au cours de randonnées ou de tournées de surveillance dans telle région frontière encore mal connue et peu sûre. C'est -ainsi que dans un puits creusé à Haci Ratna, on observa une veine de houille de 15 centimètres d'épaisseur.

Cependant, malgré ces indices, il n'était pas permis, avant le milieu de l'année dernière, d'affirmer qu'on rencontrerait, dans la région comprise entre l'oued Zoustana et l'oued Guir, une couche exploitable de combustible.

Comme dans la découverte de gisements minéraux, le hasard a, dans le cas actuel, joué un grand rôle.

L'étage géologique dans lequel se présente la houille est constitué par des grès au milieu desquels apparaissent des calcaires en bancs peu nombreux et peu puissants, et des schistes argileux qui renferment des lits de charbon.

Les plus durs de ces grès sont restés en saillie tandis que l'érosion s'exerçait soit sur les grès tendres, soit sur les schistes. Les zones basses sont occupées par des sables dont l'épaisseur peut atteindre 3 mètres et à la base desquels se trouve parfois une nappe d'eau très salée. Afin de se procurer du sel, les indigènes creusent dans la couverture sablonneuse de grands trous jusqu'à la rencontre de la nappe d'eau, dont l'évaporation amène la cristallisation du sel. Une de ces fouilles, ouverte en août 1917 dans la dépression qui longe au sud les palmeraies de Bel-Hadi et de Kenadsa-a permis d'extraire une boue noire qui, séchée, brûle assez facilement. Le capitaine Cac-Van, commandant la compagnie stationnée à Bel-Hadi, fit alors creuser un puits qui, à 0 m. 30 de la surface, a recoupé une veine de houille de 50 centimètres de puissance.

Des échantillons analysés par le Service des mines ont établi que le combustible de Kenadsa a un pouvoir calorifique égal à 8.130 calories et peut être considéré comme une houille maigre (5^e catégorie de la classification de Gruner).

L'existence de ce gisement tirait son importance toute, particulière des circonstances actuelles. Étant donné que les établissements consommateurs de charbon de la colonie ne fonctionnaient guère qu'au jour le jour, il importait d'être fixé le plus tôt possible sur l'étendue et la puissance du gisement découvert et de tirer parti des ressources qu'il pouvait offrir.

L'Administration des Chemins de fer algériens de l'État, qui exploite le réseau du Sud-Oranais et qui dispose d'un personnel et de moyens d'action particuliers, a paru seule en mesure d'exécuter immédiatement les premiers travaux de recherches, d'aménagement et de construction de voie ferrée à effectuer le cas échéant.

Commencés dès le mois d'octobre, ces travaux se poursuivirent sans interruption.

Les premières fouilles opérées méthodiquement de part et d'autre du premier puits foré confirmèrent que la couche de houille avait une certaine importance (on parlait alors seulement de 5 à 10.000 tonnes), et pouvait justifier le prolongement de la voie ferrée jusqu'à la mine pour assurer le transport du minerai. Au 1^{er} mars dernier, les tranchées et sondages jalonnaient une longueur totale de 5.160 mètres, et sur cette distance, on a reconnu une couche de charbon de bonne qualité et de 450 m. d'épaisseur moyenne, plongeant vers le nord, sous un angle d'environ 20°. Diverses autres veinules de moindre épaisseur ont en outre été repérées. Dès maintenant, on est assuré d'un rendement au mètre carré défilé d'environ 500 kg de combustible.

Bien connue en direction, la couche est actuellement recherchée en profondeur. Des appareils de sondage ont été transportés et deux forages de 50 m. sont en cours. L'Administration des Chemins de fer de l'État a, en outre, fait creuser des tranchées longitudinales qui ont permis d'extraire plus de 1.200 tonnes de houille ; ce combustible, employé à titre d'expérience au chauffage d'une locomotive, a donné d'excellents résultats.

Simultanément, la construction de la voie ferrée était entreprise ; le matériel, une fois approvisionné, la pose de la voie a pu commencer fin janvier à l'aide d'un chantier de détenus détachés par l'autorité militaire. La voie ferrée atteint actuellement le 18^e kilomètre et sera terminée très prochainement, en sorte qu'il est permis d'espérer que dès avril prochain, le transport journalier d'une cinquantaine de tonnes de houille pourra être effectué par la Compagnie des Chemins de fer de l'État. Cette quantité, bien que minime par rapport à l'ensemble des besoins en charbon de la colonie, lui sera néanmoins un appoint précieux dans la crise actuelle. Un avenir prochain pourra en outre améliorer encore la situation.

Il est au surplus à craindre, que la guerre terminée, le prix du combustible reste élevé : l'exploitation du gisement continuerait donc à être possible. Elle conservera dans

tous les cas son utilité pour assurer le développement industriel d'une région de l'Algérie, probablement riche en minerais de diverses natures (fer, cuivre, etc.).

N. D. L. R. — Nous avons publié différentes critiques contre l'inertie administrative quand elle nous fut signalée. Nous n'entendons pas, par là, nous poser en adversaire déterminé de l'Administration. Nous combattons les abus bureaucratiques parce qu'ils sont préjudiciables au pays, mais nous serons toujours prêts à faire connaître à nos lecteurs tout ce que l'Administration fera de bien et d'utile.

Nous serions heureux, comme Français (et comme Algérien) d'avoir à célébrer souvent les bienfaits dont messieurs les fonctionnaires pour raient combler l'Algérie, s'ils savaient s'y prendre.

1918 (sept.) : EXPLOITATION PAR MOKTA-EL-HADID

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mokta-el-Hadid_1865-1986.pdf

Mokta-el-Hadid

Résumé du rapport à l'A.G.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1919, p. 331)

.....
Nous avons entrepris, sur la demande du gouvernement général de l'Algérie, dans le Sud de la province d'Oran, à Kenadsa, près de Colomb-Béchar, l'exploitation, pour le compte des Chemins de fer algériens de l'État, du gisement houiller découvert dans cette région. Nous avons ainsi extrait, à partir du mois de septembre 1918, un tonnage journalier qui, de 15 t. au début, a passé à 35 t. à la fin de l'année. Nous poussons les travaux d'exploitation de façon à porter à 50 t. par jour nos livraisons très appréciées à cette époque de pénurie de charbon.

.....
Le terrain houiller sur le littoral de la province d'Oran
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 juin 1919, p. 347-348)

1920 (avril) : EXPLOITATION PAR LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS DE L'ÉTAT

Martin-Antoine-Pierre-Marie ANGELVY
directeur des mines de Beni-Saf

Né le 15 octobre 1862 à Yssingeaux (Haute-Loire).
Fils de Pierre Angelvy, maréchal des logis de gendarmerie.
Ingénieur civil des mines (Saint-Étienne, 1883).
Entré en 1883 chez Mokta aux Houillères de Cessous et Comberedonde.
Marié le 2 mars 1896, à Tipaza, avec Claire Trémaux. Dont Marthe (1896), Pierre (1898) et Odette (1901).
Directeur des mines de Béni-Saf (1900).
Chevalier de la Légion d'honneur du 30 octobre 1920 (min. Intérieur) : a assuré de 1914 à 1918 l'exploitation intensive des mines de fer nécessaire à la fabrication des obus anglais en fonte aciérée, a exploré l'Anti-Atlas marocain en 1917 et aidé à la pénétration française de ces régions. A organisé également en 1918 l'exploitation des houillères de Kenadsa.
Maire de Béni-Saf depuis 1892. A doté la ville de nombreuses améliorations.
Décédé le 14 mars 1959 à Tipaza.

Les charbons de Kenadsa
(*Le Sémaphore algérien*, 1^{er} décembre 1920)

Le « Petit Oranais » dit tenir de personnes compétentes que la mine de houille de Kenadsa (dans le sud du département d'Oran) donne des espérances les plus légitimes.

Selon notre confrère, on a poursuivi les fouilles sur plus de huit kilomètres. Et le filon ne s'arrête pas là. Sur le même emplacement, des sondages faits jusqu'à 150 mètres ont révélé la présence du précieux combustible.

Le « Petit Oranais » dit en terminant que la houille de Kenadsa pourra, l'an prochain, alimenter nos chemins de fer et bien des usines ensuite.

Une fabrique de briquettes de charbon fonctionne déjà à Perrégaux.

LE VOYAGE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE COLOMB-BÉCHAR À FIGUIG
(*L'Écho d'Alger*, 14 janvier 1921)

Le gouverneur général [...] s'est rendu à Kenadsa. MM. Rouzard, directeur des Chemins de fer algériens de l'État, Joly et le personnel dirigeant de l'exploitation ont fait visiter à M. Abel les installations de la houillère.

Après cette visite, le gouverneur général, réunissant le personnel dirigeant, les employés, les ouvriers, leur a adressé toutes ses félicitations pour les résultats déjà obtenus. Il les a engagés à redoubler d'efforts pour intensifier le rendement et leur a promis de rechercher les moyens d'exploiter plus complètement les richesses en charbon recelées dans la région de Colomb-Béchar.

La HOUILLE ALGÉRIENNE

Note sur la houillère de Kenadsa
(*Le Sémaphore algérien*, 28 janvier 1921)

C'est en avril 1917 que le capitaine Cao van, commandant la section de Légion étrangère, en garnison à Bel-Hadi (près Kenadsa), signalait à ses chefs la découverte de houille qu'il venait de faire en pratiquant un puits d'après des indications superficielles qui lui avaient fait soupçonner la présence d'une couche charbonnière dans la région,

Ce n'est qu'en octobre de la même année que ce rapport parvint au gouvernement général et comme, à cette époque, la pénurie du fret privait l'Algérie du charbon indispensable à ses industries, ses transports et autres, les Chemins de fer algériens de l'État, au courant de cette découverte, entreprirent aussitôt, avec l'autorisation du service des mines, les recherches nécessaires.

Un banc de 40 cm environ d'épaisseur fut découvert se prolongeant sur 4 à 5- km de longueur dans la direction est-ouest. Ce banc plongeait sous les couches de terrain superficielles avec une inclinaison de 20 à 25 degrés, par rapport à l'horizontale, soit 40 cm pour 1 mètre.

Une voie ferrée de 1 m. 055 d'écartement entre rails sur 22 kilomètres de longueur fut rapidement établie pour rejoindre dans l'est la gare de Colomb-Béchar.

Le banc de charbon fut mis à nu sur une grande partie de son affleurement et les Chemins de fer algériens de l'État, ayant été autorisés à disposer des produits de leurs recherches, purent expédier les quantités de charbon ainsi découvertes.

Avec une dépense de 544.000 francs environ (non compris la voie ferrée, dont l'établissement a coûté en main-d'œuvre et matériel 450.000 francs, en chiffres ronds), consacrée aux installations, matériel, extraction et frais divers depuis novembre 1917 jusqu'en août 1918, les Chemins de fer algériens de l'État purent expédier 2.150 tonnes de charbon.

Ce charbon, de bonne qualité, est très friable. parfois mélangé de veines schisteuses, quelquefois aussi, mais plus rarement, de pyrites. L'analyse donne une moyenne 19 à 23 % de matières volatiles et 70 à 75 % de carbone fixe, avec très peu de cendres, 3,75 à 5,50 % ferrugineuses.

En juillet 1918, les Chemins de fer algériens de l'État, reconnaissant que l'exploitation à ciel ouvert n'était qu'un expédient passager qui pouvait, d'ailleurs, avoir des inconvénients en créant de véritables réservoirs d'eau susceptibles d'arrêter les travaux, résolurent d'exploiter la couche en galeries ; mais, n'ayant ni l'expérience de ces travaux ni le personnel nécessaire, ils acceptèrent les offres que leur fit la Compagnie du Mokta-el-Hadid, qui proposait d'exploiter aux dépenses réelles, avec une plus-value de 15 % pour bénéficiaire et frais généraux (contrat du 29 juillet 1918).

Jusqu'au mois de mai 1919, les dépenses engagées par le Mokta s'élevaient à 1.268.000 francs (frais de premier établissement et extraction compris), pour une production de 4.325 tonnes, soit 25 tonnes environ par jour ouvrable.

Mais, entre-temps, l'armistice du 11 novembre 1918 avait mis fin aux hostilités et on pouvait espérer que l'état de paix améliorerait le ravitaillement en charbon de l'Algérie, tant au point de vue de la quantité que celui des prix. De fait, ces espérances se réalisèrent assez rapidement et, dès décembre 1918, les cours des charbons fléchissaient si bien qu'en janvier et février. 1919, on obtint des charbons anglais à moins de 125 francs. Dans ces conditions, l'exploitation de Kenadsa perdait de son intérêt et menaçait de devenir onéreuse, si les dépenses de premier établissement en projet ou en cours de commande se poursuivaient et de cette préoccupation naquit l'avenant du 1^{er} mars 1919, qui modifiait la convention du 29 juillet 1918 passée avec la Compagnie du Mokta pour l'exploitation de la houillère.

Par cet avenant, la majoration de 15 % était réduite à 10 % avec un maximum de 6 francs par tonne, et une prime d'économie était consentie pour les prix de revient inférieurs à 50 francs par tonne.

L'affaire devenait donc bien moins intéressante pour la Compagnie du Mokta qui a considéré que c'était le commencement de la liquidation prévue par le contrat, comme devant avoir lieu un an après la cessation des hostilités. À partir de ce moment, elle a

cessé de développer la production qui. est tombée de 25 à moins de 20 tonnes par jour, pour, les mois suivants, ne pas les dépasser.

Cependant, le fléchissement de prix des charbons constaté dans les premiers mois de 1919 fit place à une hausse formidable qui renversa complètement la situation car, contre toute attente, la solidarité financière des Alliés ne survécut guère à la période active de la guerre et, dès mai 1919, la dénonciation par les gouvernements anglais et américains des accords pour les prix maxima des frets, des charbons et des changes, rendit la liberté au commerce. Il s'en suivit rapidement une hausse désordonnée, qui amena par bonds successifs le charbon de 15 francs en janvier 1919 à 600 fr. en mai 1920.

Dès qu'il ne fut plus permis de s'illusionner sur la durée de la hausse, les Chemins de fer algériens de l'État se mirent en devoir d'essayer d'obtenir une nouvelle intensification de la production de la houillère de Kenadsa, que les circonstances remettaient d'une façon aussi vive à l'ordre du jour. Mais la convention de la Compagnie du Mokta, modifiée, ne se prêtait guère à une amélioration de la situation et des pourparlers furent engagés avec elle pour l'élaboration d'une nouvelle convention précédée d'une reconnaissance approfondie du gisement houiller.

Cette reconnaissance fut faite par M. Gautheron, ingénieur spécialiste des mines de houille, qui conclut à la possibilité de continuer avec bénéfices l'exploitation du gisement étant donné les conditions actuelles du marché.

Mais l'entente sur la convention à intervenir put se faire et le 26 février 1920, la Compagnie de Mokta-el-Hadid fit connaître qu'elle était disposée à remettre l'exploitation de la houillère de Kenadsa sans attendre la date prévue par la convention du 29 juillet 1918. Elle demandait de lui faire connaître la date à laquelle les Chemins de fer algériens de l'État désiraient que la remise ait lieu, étant prête, quant à elle, à faire cette remise le 15 mars ou le 1^{er} avril 1920.

Elle mettait, d'ailleurs, à notre disposition, l'ingénieur qui dirigeait les travaux de la houillère pour son compte, qui passerait ainsi sous notre autorité pendant tout le temps qu'il serait conservé.

Le 1^{er} avril fut retenu comme date de remise, et les Chemins de fer algériens de l'État ont constitué, depuis cette date, une exploitation autonome, indépendante du chemin de fer, dirigée par un ingénieur détaché du Mokta, sous les ordres immédiats de la direction du réseau.

Dès cette date, des projets furent mis à l'étude et leur préparation poussée activement pour mettre les installations de la mine en état de faire face à une production beaucoup plus importante, qui doit tendre à atteindre 100 tonnes par jour dans un délai maximum d'un an, et s'élever jusqu'à 200 tonnes d'ici 2 ou 3 ans.

Les efforts les plus grands vont être tentés pour réaliser ce programme. Si les difficultés actuelles pour se procurer, le matériel et l'outillage nécessaires ne les contrarient pas au-delà des prévisions raisonnables, nous pouvons espérer que la houillère de Kenadsa améliorera sensiblement la situation charbonnière du réseau oranais, des chemins de fer algériens d'abord, et celle de ses voisins ensuite.

Des renseignements que nous nous sommes procurés à d'autres sources, il résulte que ce gisement est reconnu sur 14km. Il se présente en une mince couche de 30 à 45 centimètres, nécessitant une exploitation très sévère, de façon à éviter autant que possible l'attaque dans le stérile. Les résultats, bons ou mauvais, de cette exploitation dépendront davantage de la question administrative (économie et pas de fausses manœuvres) que de la question minière proprement dite. Cette affaire a beaucoup d'analogie avec les mines de Graissessac. Il faut, pour la diriger, un administrateur avant tout, et il nous paraît indispensable que la comptabilité puisse faire ressortir clairement le prix de revient du charbon sur le carreau de la mine.

LA HOUILLE EN ALGÉRIE
(*L'Écho d'Alger*, 7 mars 1922)

L'Algérie a du charbon. Elle en a même beaucoup mais elle l'exploite très peu et très mal.

Notre excellent, confrère *l'Évolution algérienne*, dans un article très documenté, démontre l'existence du charbon algérien.

À Kenadsa, le charbon se présente en gîte important.

La couche carbonifère dans la région comprise entre l'Oued-Zousfana, « La Barga » et l'Oued-Guir est définitivement reconnue sur une distance telle que, dans quelques années, nous ne pourrions plus dire : la houillère de Kenadsa : il nous faudra trouver des noms nouveaux.

À l'heure actuelle, sur une distance de 17 kilomètres, les affleurements sont nettement repérés ; la couche, qui a une moyenne de 45 cm. d'épaisseur, est inclinée de 23° avec dépendage vers le nord.

Deux sièges d'extraction distants de 1.500 mètres, sont en exploitation, et un troisième gîte, à 1.500 mètres plus à l'ouest, pourrait être rapidement mis en état.

La longueur des descenderies, c'est-à-dire des galeries inclinées servant à l'extraction, est de 120 mètres environ, passant à travers la couche pour le siège I, et 80 mètres environ pour le siège II, ; mais rien ne fait prévoir que nous devons nous arrêter là. Au contraire, nous pouvons facilement espérer 300 mètres de largeur de couche, et même peut-être 600, 700. qui sait ? Aucune recherche sérieuse, n'a été faite sur ce côté.

Prenons 300 mètres de largeur, 0,40 d'épaisseur., 17 km. de longueur : 2 millions de mètres cubes, plus de 2 millions de tonnes de charbon compact reconnues.

Et ce n'est pas tout. A l'est, à 35 kilomètres, à Colomb-Béchar, on a trouvé du charbon ; à l'ouest, à 60 km., le charbon est encore reconnu. Ce serait une dizaine de milliers de tonnes.

Il y aurait mieux encore. Jusqu'à la côte atlantique, à travers le Tafialet, à travers tout le Sud marocain jusqu'à Agadir, on signale le précieux combustible qui, sous la même latitude, se présente de place en place jusqu'à la surface du soi.

Il serait intéressant de vérifier en chacun des points d'affleurement l'existence de cet étage moscovo-wesphalien que nous rencontrons à Kenadsa.

De toutes façons, on reste rêveur devant l'étendue, l'importance de cette richesse insoupçonnée pendant longtemps, discutée pendant des, années, aujourd'hui reconnue mais inexploitée ou presque après quatre années de travaux.

Les houillères de Kenadsa
(*Le Sémaphore algérien*, 27 décembre 1922)

Les Chemins de fer algériens de l'État viennent d'obtenir la concession des mines de houille, dite concession de Kenadsa, et située sur les territoires de la commune mixte de Colomb (Algérie). L'étendue de la concession est de 5.220 hectares.

CONSEIL DE GUERRE D'ORAN
L'attentat contre le chef d'exploitation de la mine de Kenadza
Double condamnation à mort

(L'Écho d'Oran, 12 juin 1928)

Dans la nuit du 6 au 7 mars 1927, vers 2 heures du matin, la population de Kenadza était réveillée par deux fortes explosions, dont le bruit se fit entendre jusqu'à Colomb-Béchar. Ces deux explosions avaient été produites par la déflagration de deux charges de poudre placées contre les portes du logement de M. Gauthier, chef d'exploitation de la houillère de Kenadza.

Sous la violence des explosions, les portes extérieures et intérieures du logement furent broyées et arrachées de leurs gonds et les murs ébranlés. Le mobilier du salon fut en partie détruit. Fort heureusement, il n'y eut que des dégâts matériels à enregistrer.

Le premier moment de stupeur passé, M. Gauthier appela au secours. Aidé de M. Bonnet, chef comptable de la mine, et des voisins, il fouilla les alentours immédiats, mais sans aucun succès. La nuit était noire et les auteurs de l'attentat avaient eu le temps nécessaire pour disparaître.

Dès le début, M. Gauthier porta ses soupçons sur plusieurs ouvriers de la houillère qui, quelques jours plus tôt, avaient formulé une réclamation à laquelle il n'avait pas fait droit : les frères Ahmed et Sahlaoui ben Mouloud et les nommés Tahar ben Zaoui Abbès ben Boudjema, Mohamed ben Omar.

Le 8 mars, M. Gauthier acquerrait la certitude que l'attentat était bien l'œuvre d'employés de la houillère. Il découvrait ce même jour, sur la toiture de son appartement, un paquet soigneusement enveloppé dans de la flanelle et attaché avec un bout de cuir. Ce paquet contenait dix cartouches de cent grammes de poudre Favier employée à la mine, soit au total un kilogramme d'explosif. Si ce paquet avait explosé, M. Gauthier et sa famille eussent été ensevelis sous les décombres de leur maison.

Tous ces indigènes furent interrogés. Les frères Ahmed et Sahlaoui firent de telles réponses contradictoires, que leur culpabilité fut retenue ; les autres furent aussitôt élargis.

À la suite d'une enquête habilement menée par l'inspecteur Olivarès et l'agent Krumenaker, de la Sûreté de Mascara, ces derniers obtenaient les aveux les plus complets des deux frères inculpés

C'est cette affaire que le conseil de guerre d'Oran avait à juger, samedi. M. le colonel Nicolas, du 8^e zouaves, préside la séance. Au cours des débats, les inculpés reviennent sur leurs premiers aveux et nient toute participation au crime.

M. le lieutenant Bonnet, qui occupe le siège de commissaire de Gouvernement, rappelle les aveux faits par les inculpés, aveux renouvelés plusieurs fois par la suite, et insiste particulièrement sur les détails d'exécution du crime donnés par les deux indigènes au cours de la reconstitution, détails relevés dès le lendemain de l'attentat.

M. le lieutenant Reille défend les inculpés ; malgré toute son éloquence, il n'arrive pas à convaincre les juges qui, après en avoir délibéré, condamnent à l'unanimité à la peine de mort Ahmed et Sahlaoui ben Mouloud..

S.

La conférence de Colomb-Béchar
(Le Temps, 9 mai 1929)

.....
Dans l'après-midi, le gouverneur général s'est rendu à Kenadsa où il a visité les mines de charbon dont l'exploitation est de plus en plus prospère et de plus en plus importante.
.....

Mines de charbon de Kenadsa
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1929)

En 1917, dit le « Courrier colonial », un légionnaire découvrit, par hasard, un morceau de charbon à Kenadsa, dans le Sud-Oranais, à 1 m. 50 du sol. Actuellement, le rendement est de 85 tonnes par jour. Un nouveau « siège » va être mis en exploitation qui portera le nom de « Pierre-Bordes ». Le gouverneur général a annoncé qu'il demanderait aux Délégations Financières de nouveaux crédits pour permettre d'activer et de développer l'exploitation des mines de Kenadsa, qui trouveront un débouché tout naturel dans l'extension du chemin de fer dans le Sud-Est marocain, en direction de Bou-Denib.

LES ASSEMBLÉES ALGÉRIENNES

Après un long débat, les Délégations financières décident,
par 39 voix contre 21 et 2 abstentions,
d'incorporer le réseau oranais à voie étroite dans le réseau affermé au P. L. M.
(*L'Écho d'Oran*, 23 mai 1931)

.....
Houillère de Kenadza. — La distraction de l'exploitation de la houillère de Kenadza de l'exploitation proprement dite de la ligne avait été donnée comme un inconvénient très sérieux. À l'examen, l'inconvénient signalé semble se transformer en avantage. Si on se reporte aux discussions ayant pris jour au sein des Assemblées algériennes, au sujet de Kenadza, on est obligé de reconnaître que les propositions de l'administration séparant très nettement l'exploitation de la houillère de l'exploitation de la ligne, donneront satisfaction à tous ceux qui désirent connaître, du point de vue économique, la valeur de notre mine de charbon sud oranais.

D'un côté, un exploitant désigné par la colonie ; d'un autre côté, un client pour la totalité de la production de la mine, bien placé pour établir les comparaisons nécessaires entre le prix des charbons étrangers et celui de la houillère de Kenadza.

AUX ASSEMBLÉES ALGÉRIENNES

Les Délégations financières ont discuté, hier, l'importante question du déficit des chemins de fer
(*L'Écho d'Oran*, 17 décembre 1931)

LA HOUILLÈRE DE KENADZA

Une enquête a été effectuée sur les résultats de l'exploitation de la houillère de Kenadza. En voici les conclusions :

Dans l'ensemble, l'exploitation de la houillère de Kenadza, malgré toutes les difficultés inhérentes à son élargissement dans l'Extrême Sud, n'a pas été, même du seul point de vue financier, une opération onéreuse. Le bénéfice réalisé, depuis l'origine

jusqu'à ce jour, permet des amortissements normaux. Il est vrai que la houillère n'a pas payé l'intérêt de son capital. mais, en revanche, elle a vendu son charbon dans des conditions avantageuses pour le chemin de fer.

Les règles nouvelles pour la fixation du prix de vente, prévues dans la convention du 15 juillet 1931, remédieront sur ce dernier point aux errements anciens. Cependant, il n'est pas à prévoir que, toutes charges comprises, le budget de la houillère se solde par des bénéfices substantiels. L'intérêt de cette exploitation annexe n'est d'ailleurs pas là. C'est pour l'Algérie un avantage considérable, au cas où son ravitaillement en charbon serait momentanément entravé ou suspendu, de disposer d'un gisement reconnu, exploité et dont, par la suite, la cadence de l'exploitation pourrait être, le cas échéant, rapidement augmentée.

M. Mariineu remercie le Gouverneur d'avoir fait droit à sa demande d'enquête et d'avoir remis de l'ordre dans la maison en mettant fin à la légende des bénéfices fabuleux de l'exploitation de la houillère de Kénadza.

Acte est donné à l'administration de sa communication.

DANS LE SUD ORANAIS

Une visite à la houillère de Kenadza
(*L'Écho d'Oran*, 27 janvier 1932)

(Par télégramme de notre envoyé spécial)

Colomb-Béchar, 26 janvier.

Nous avons eu aujourd'hui la journée de Kenadza.

L'ÉCOLE ET LE VILLAGE

La matinée a été consacrée, en effet, à la visite de la houillère, située à une vingtaine de kilomètres de Colomb-Béchar. Trois automobiles nous y conduisent, dans lesquelles prennent place le général Georges et son officier d'ordonnance, le commandant de la Menardière ; le lieutenant-colonel de Baillancourt, adjoint au commandant du territoire d'Aïn-Sefra ; M. Come, directeur des Chemins de fer algériens de l'État, ses collaborateurs et les membres de la Presse. Le temps est splendide. Il y a, sur les dunes et dans la plaine nue, comme un ruissellement d'or clair.

Le petit village de Kenadza, créé par l'administration de la mine, est en tête. Les maisons ont toutes leur robe immaculée de beau badigeon blanc et des drapeaux tricolores flottent dans les rues et aux fenêtres.

La première visite est réservée à l'école. Deux douzaines de bambins, de toutes races et de toutes religions, sont là sous les ordres d'une institutrice. Leur classe est gaie, car le soleil entre à flots par les fenêtres largement ouvertes. Aux murs, des affiches en couleurs reproduisent les plus beaux sites de France et de l'Afrique du Nord, invitant les jeunes imaginations au voyage.

Sous la conduite de M. Come, assisté de son collaborateur, M. Gauthier, directeur de la mine, la visite se poursuit par la centrale thermo-électrique, les ateliers de réparations, de criblage, de lavage et d'agglomération. Le personnel de la houillère comprend [environ quatre cents agents, soit trente Européens et trois cent soixante-dix indigènes, presque tous du ksar de Kenadza.](#)

On comprend que, pour retenir les Européens en ce lieu, on ait installé des logements, la lumière électrique, une infirmerie, que dirige le médecin-capitaine Baroni. et une salle de spectacles, aménagée également pour les projections cinématographiques. Malheureusement les crédits font défaut depuis quelque temps pour la location et le transport des films, mais M. Come a noté ce détail sur ses

tablettes, ce qui veut dire qu'avant peu, le cinéma du village industriel connaîtra encore de beaux jours.

AU FOND DE LA MINE

Vers onze heures du matin, la plupart des invités, précédés par MM. Corne et Gauthier, descendant dans la mine pour visiter le siège Steeg. Vêtus d'un bleu de chauffe, coiffés d'un casque en carton bouilli, de la forme d'un ancien plat à barbe, et munis d'une lampe à acétylène. Les membres de la caravane s'enfoncent dans le noir et, bientôt, on ne voit plus que le lumignon de chacun, pareil à un ver luisant en marche.

À la sortie de la mine, M. Corne, devant un apéritif servi sur le carreau et d'une opportunité incontestable, à cause de la chaleur qui régnait sous terre, dit simplement :

— Vous avez vu ce que les Chemins de fer algériens de l'État ont réalisé ici. sans bruit, mais non sans difficultés, sous l'impulsion et la direction de mon prédécesseur, le grand chef M. Rouzaud. C'est cette œuvre utile que nous continuerons dans le même esprit. »

LA DIFFA OFFERTE PAR LE MARABOUT SIDI MOHAMED LAREDJ

Il est plus de midi lorsque l'on se met en route pour le ksar. Celui-ci, avec ses maisons en boue rouge, se confond avec les roches de la montagne qui forme le fond du décor. Seule la mosquée, de teinte beaucoup plus claire, se détache dans le ciel d'un bleu pur. Le général Georges et les officiers qui l'accompagnent visitent le poste militaire de Bel Hadi, qui comprend de la Légion et des spahis, mais ceux-ci sont absents, car ils se sont acheminés vers le Djebel Arlal pour assurer le service de sécurité, en prévision du passage du gouverneur général.

À l'entrée du ksar, le marabout Sidi Mohamed Laredj, chef de la zaouïa des Zianas, reçoit ses invités, qui sont immédiatement conduits à travers des ruelles étroites et pittoresques jusqu'à la demeure de ce grand chef vénéré et influent. La salle à manger est un immense rectangle donnant, par des fenêtres à barreaux croisés, sur un jardin où l'on aperçoit une pièce d'eau et quelques hauts palmiers au feuillage immobile et métallique. Le plafond de la salle est recouvert de peintures vives, dues à des artistes du Maroc.

La diffa est servie sur une table, autour de laquelle prennent place le général Georges et madame Baroni ; M. Come et ses collaborateurs ; MM. Gineste, Gauthier et Lucia : le lieutenant-colonel de Baillancourt ; le commandant de la Menardière ; le médecin-capitaine Baroni ; l'interprète militaire Windenlocher et les représentants de la Presse.

Tandis que le repas s'achève avec les gâteaux et le thé traditionnels, une mésange, entrée par l'une des fenêtres, se pose sur une corniche en plâtre sculpté du plafond et fait une charmante sérénade aux invités. Le ramadan battant son plein, Sidi Mohamed Laredj n'a pu prendre part à la diffa.

LE RETOUR A COLOMB-BÉCHAR

Quand la caravane quitte le ksar pour le retour, la montagne brune du Djebel Bechar ressemble à un amas de pâte de chocolat dans laquelle un grand doigt gourmand aurait tracé de multiples sillons.

Demain matin, le général Georges et les membres des familles des victimes du drame que l'on va évoquer se rendront au Djebel Arlal, où l'arrivée de M. Carde, gouverneur général, est prévue pour quatorze heures.

Eugène CRUCK.

et inspecte les gisements de houille de Kenadsa
(*L'Écho d'Alger*, 13 avril 1940)

M. le gouverneur général Georges Le Beau, accompagné de M. Poupet, directeur des Travaux publics, du chemin de fer et des mines, du sous-directeur des Territoires du Sud et du chef de son cabinet militaire, s'est rendu en avion à Colomb-Béchar, principal centre du Sud oranais, où il a séjourné du 9 au 10 avril.

Reçu à son arrivée par le colonel, commandant militaire du territoire, entouré des officiers de son état-major, de l'annexe des affaires indigènes et de la garnison, M. Le Beau passa en revue les détachements de cavalerie et d'infanterie rassemblés pour lui rendre les honneurs. Après le défilé impeccable des troupes, le cortège se constitua aussitôt pour se rendre à Kenadsa, petit centre religieux situé à 25 kilomètres de Colomb-Béchar, célèbre à la fois par sa zaouïa et par les gisements de houille que la Cle des chemins de fer algériens met en exploitation.

Attendu à l'entrée du village par MM. Ardoin, directeur des Chemins de fer algériens ; Betier, ingénieur en chef des mines ; Couzin, directeur de la mine, le gouverneur général se rendit à la zaouïa tandis que la population tout entière, massée sur son passage, poussait des acclamations et faisait parler la poudre. Accueilli par l'agha honoraire Si Laaredj si Abderrahman, cheik de la zaouïa, dont il devenait l'hôte pour quelques instants, M. Le Beau et les personnalités de sa suite pénétraient dans l'intérieur de l'établissement religieux de la confrérie Zianya, fondée au XVII^e siècle par un chef marocain de l'Oued Draâ, aïeul du marabout actuel.

À l'issue du repas, Si Abderrahman prononça l'allocution suivante :

« Monsieur le Gouverneur général,
Soyez le bienvenu !

La visite de Votre Excellence nous honore. Elle est la manifestation la plus éloquente de l'amour que porte la glorieuse France à ses fils sahariens.

En ces circonstances, votre présence parmi nous prend une valeur toute particulière.

Nous traversons, certes, une dure épreuve ; mais Dieu nous accordera le succès : nous terrasserons l'ennemi de l'humanité et de la civilisation ; la justice, la liberté des peuples auront raison de la barbarie.

Je ne terminerai pas sans renouveler au représentant du gouvernement l'expression de notre fidèle attachement à la mère généreuse et sans lui souhaiter un heureux voyage. »

M. Le Beau remercia vivement les orateurs des sentiments qu'ils venaient d'exprimer, les assura de sa bienveillante sollicitude ; puis, sous la direction de M. Ardoin et de ses collaborateurs, se mit en devoir de visiter en détail les diverses parties de l'exploitation.

M. Georges Le Beau poursuivit son inspection par la visite des locaux d'habitation des porions et des ouvriers mineurs. Un programme de constructions nouvelles est en cours d'exécution. Un cité ouvrière va être incessamment édifiée, de façon que chaque mineur indigène puisse disposer d'une habitation et d'une cour.

Des écoles, une infirmerie, une salle de réunion sont également prévues.

Avant de regagner Colomb-Béchar, le gouverneur général a exprimé sa vive satisfaction à MM. Ardoin et Bettier ainsi qu'à leurs collaborateurs et leur a adressé à tous ses félicitations pour l'oeuvre réalisée dans ce pays sévère, avec le concours de techniciens passionnés, pour leur rue tâche et qui apportent dans l'exercice de leurs fonctions un dévouement et une conscience dignes d'éloges.

Le lendemain 10 avril, avant de regagner Alger, le gouverneur général tint à visiter les établissements communaux de Colomb-Béchar. Il prit grand intérêt à l'exposé qui lui fut fait des projets d'urbanisme, décida que certaines améliorations seraient immédiatement apportées, se rendit successivement à l'infirmerie indigène, aux écoles

de garçons et de filles où des compliments bien tournés lui furent récités par une gracieuse fillette et un charmant petit garçon indigènes.

À 14 heures, le gouverneur général, accompagné des personnalités de sa suite, quittait l'aérodrome de Colomb-Béchar, salué par les autorités militaires et les notabilités de la ville, non sans avoir renouvelé au colonel commandant militaire du territoire et aux officiers sous ses ordres ses vifs remerciements pour la collaboration active et féconde qu'ils apportent dans tous les domaines pour le plus grand bien des populations qu'ils administrent.

Sous les acclamations des populations des confins algéro-marocains

Le général Weygand a visité la région houillère de Kenadsa et de Colomb-Béchar

(L'Écho d'Alger, 9 janvier 1941)

Colomb-Béchar. — Le général Weygand, délégué général du Gouvernement en Afrique, accompagné de Mme Weygand, et de MM. Lochard, Inspecteur général des mines ; Poupet, directeur des Travaux publics, et Bettier, ingénieur en chef des mines, est arrivé à Béchar, lundi à midi par avion. Il a été reçu par le lieutenant-colonel Liébray, commandant le territoire, les officiers de son état-major, et par MM. Ardoin, directeur des Chemins de fer algériens ; Collot, directeur des houillères de Kenadsa ; Giran, directeur des travaux du chemin de fer de Bou Arfa à Béchar. Les honneurs lui ont été rendus par le maghzen au terrain d'aviation.

L'accueil chaleureux de la population

Escorté par le maghzen à cheval, le cortège traversa Béchar pavoisée parmi les cris enthousiastes de la population massée sur le parcours, Jusqu'à l'hôtel du Territoire, où les honneurs étaient rendus par une compagnie de la Légion étrangère et où se trouvaient réunis les enfants des écoles, les membres de la Légion française des combattants, les fonctionnaires, les chefs musulmans et les personnalités de la région.

Le général fut accueilli par les enfants des écoles chantant la « Marseillaise »; sous la direction de M. Tinel.

Des compliments furent dits et des bouquets offerts à Mme Weygand.

Aux mines de Kenadsa

Après le déjeuner à l'hôtel du Territoire, à 14 heures, le général visita Kenadsa en compagnie de M. Cousin, directeur technique. Là aussi la « Marseillaise » fut chantée par les enfants des écoles et le drapeau hissé au mât. M. Collot fit l'historique du bassin houiller. M. Deleau fit un exposé géologique des recherches et M. Cousin expliqua les méthodes de l'exploitation et les projets d'urbanisme.

À la zaouïa

Le général Weygand visita ensuite la zaouïa de Kenadsa où un thé lui fut offert par le marabout Larredj Sidl Abderrahmane, qui, dans une belle allocution, exprima les sentiments français de la population musulmane. Le général remercia vivement le chef de la zaouïa.

Successivement le délégué général visita le « carreau » minier du siège « 3 » et la cité musulmane, puis il descendit dans la taille du siège « 5 », s'intéressa à un sondage et aux explications de M. Dormont, directeur du sondage

Aux travaux miniers de Béchar

Dans la soirée, le général Weygand rentra à Béchar pour dîner au siège du Territoire.

Mardi matin, le délégué général visita le champ de recherches minières de Béchar, où un exposé de la coupe géologique fut faite par M. Deleau qui présenta la veine de 83 centimètres récemment découverte.

Il fit ensuite une inspection des travaux en cours sur la voie ferrée de Bou-Arfa à Béchar, sous la conduite de M. Giran.

Après un déjeuner intime au Territoire, le général et Mme Weygand sont partis en avion pour Meknès à 4 heures avec le même cérémonial qu'à l'arrivée et sous les cris de plus en plus denses de « Vive Weygand ! Vive le maréchal Pétain ! Vive la France ! »

L'amiral Abrial a visité les mines de Kenadsa

Il est rentré à Alger à la fin de l'après-midi
(*L'Écho d'Alger*, 29 mars 1941)

Hier matin, un peu avant huit heures, l'amiral Platon, ministre des Colonies, et M. Berthelot, secrétaire d'État aux Communications, ainsi que leur suite, se sont envolés vers Gao.

Aussitôt après leur départ, le gouverneur général s'est rendu à la houillère de Kenadsa pour y effectuer l'inspection détaillée des installations. Ayant revêtu le bleu traditionnel, il s'est rendu au siège 3, où il est descendu, sous la conduite des ingénieurs de la mine. MM. Signard et Cousin, jusqu'au niveau situé à 120 mètres de l'entrée en galerie. Il a visité ce niveau, long d'un kilomètre, d'où partent les tailles dans lesquelles travaillent les mineurs. Ceux-ci attaquent la couche de charbon, épaisse de 0 m. 40, soit au pic, soit au marteau-piqueur. Les installations nécessitées par la mécanisation du travail sont en progression continue et la production mensuelle brute, qui atteint déjà 9.000 tonnes, sera ainsi très sensiblement accrue dans les mois qui viennent.

Après cette visite des chantiers du fond, le gouverneur général a consacré le reste de la matinée à tout ce qui intéresse la vie à Kenadsa des Européens et des indigènes. Lui ont été présentés successivement l'infirmerie, où s'empresse un personnel d'élite, l'école qui comporte deux classes remplies de bambins éveillés, la chapelle provisoire, les logements européens et indigènes. Au village indigène, il a noté la conception simple mais pratique des habitations, et le bon agencement du calé-maure.

Ce village comporte un vaste bâtiment de douches où plusieurs centaines d'ouvriers remontant du fond pourront prendre simultanément leurs ablutions.

Les ressources en eau de la houillère seront d'ailleurs à bref délai intensifiées, par l'amenée à Kenadsa des eaux de Colomb-Béchar au moyen d'une conduite de 22 km long et la cité minière pourra alors se parer de verdure.

De retour à Colomb-Béchar vers midi, le gouverneur général s'est fait exposer par M. Deleau, géologue du Service géologique de l'Algérie, l'état des recherches tant dans le bassin de Colomb-Béchar-Kenadsa que dans celui situé plus au sud dans la région d'Abadla-et-Sfala : les données actuellement acquises après quinze mois de sondages et d'explorations méthodiques sont des plus encourageantes.

.....

AUX ARRIVÉES (*L'Écho d'Alger*, 19 mars 1942)

Hier matin ont atterri sur l'aérodrome de Maison-Blanche, MM. Ardoin, directeur des C.F.A. ; Poupet, directeur des Travaux publics en Algérie ; Gonon, directeur des Finances

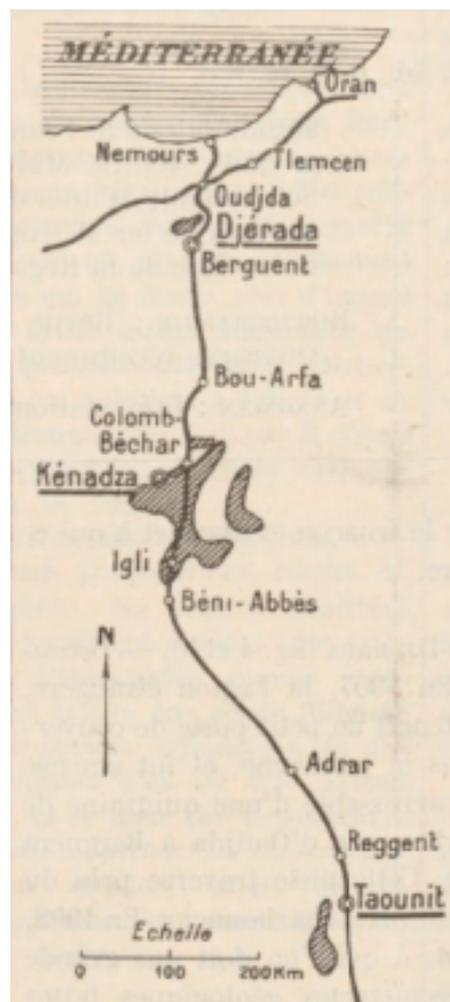
au Gouvernement général ; et Berthier, ingénieur des Mines, revenant d'une tournée d'inspection à Colomb-Béchar.

1942 : RÉGIE DES CHARBONNAGES DE COLOMB-BÉCHAR (s.a.r.l.)

Principal actionnaire des mines de charbon de Kenadsa, situées à 550 km au sud d'Oran, dans la partie algérienne du Sahara : un industriel américain, Henri Bedaux, qui entretenait d'excellentes relations avec le gouvernement de Vichy et avec Otto Abetz (Dict. Cointet).

MINES

LE CHEMIN DE FER MÉDITERRANÉE-NIGER
et l'exploitation des houillères de Djérada et de Kenadsa.
par Paul TEISSIER, ingénieur civil des Mines
(*Le Génie civil*, 15 août 1942)



Carte du premier tronçon du MéditerranéeNiger et de son prolongement montrant l'emplacement des trois gisements houillers : Djérada, Kenadsa et Taounit.

GISEMENT HOUILLER DE KÉNADSA. -Découverte du gisement. — En 1900, Ficheur, qui accompagnait une colonne militaire, signala la présence du Carbonifère. En 1907, le géologue Flamant précisa qu'une tache de Houiller s'étend à l'Ouest de Colomb-Béchar. Cette découverte, en un lieu aussi éloigné de toute agglomération, n'incita personne à faire des recherches. En 1917, la Légion étrangère occupait un petit poste, à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest de Colomb-Béchar. Elle achetait alors son sel aux indigènes. Pour se le procurer, les indigènes creusaient des puits de quelques mètres, recueillaient l'eau saumâtre rassemblée au fond du puits et la faisaient évaporer au soleil. En examinant les terres extraites d'un puits, un légionnaire y reconnut des morceaux de charbon. Il fit part de sa découverte à son lieutenant, un Annamite, qui fit creuser une tranchée de 5 à 6 mètres de profondeur pour extraire le charbon de cet affleurement. Cette tranchée fut poursuivie sur près de 100 mètres de longueur, ce qui permit d'alimenter la troupe en combustible pendant assez longtemps. Depuis, on n'a pas cessé d'exploiter cette couche, et elle a été reconnue par des descenderies. Mais c'est seulement en 1939 qu'on se décida à prospector systématiquement, non seulement les environs de Kenadsa, mais aussi très loin, jusqu'au Nord-Est de Colomb-Béchar.

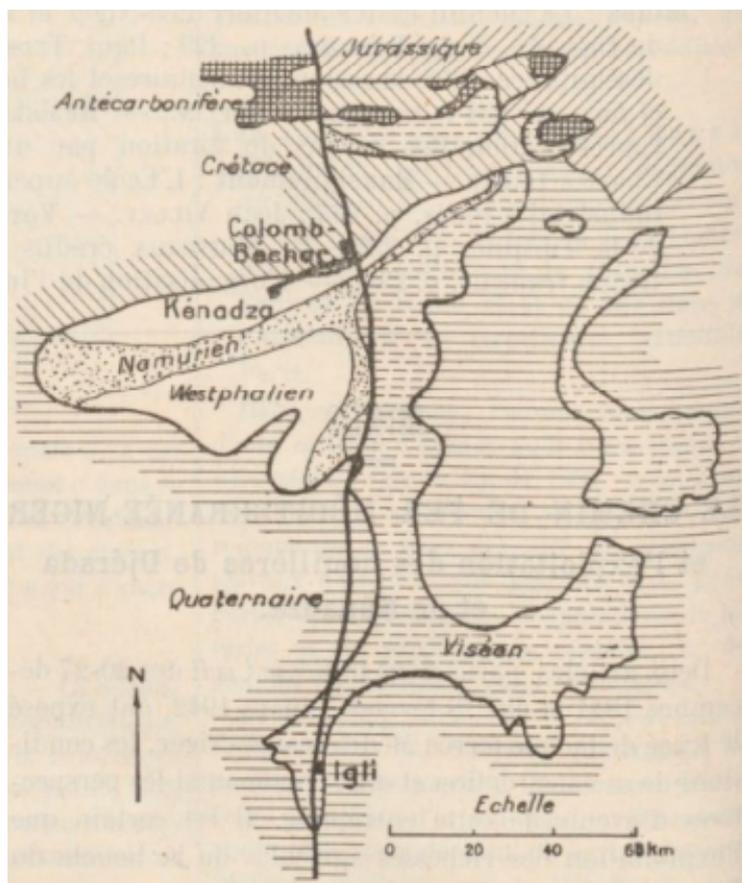


FIG. 6. — Carte géologique de la région de Kenadsa.

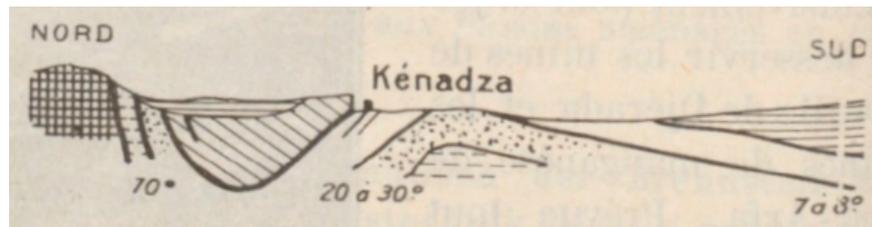


FIG. 7. — Coupe montrant les couches de charbon du gisement de Kenadsa.

Géologie du gisement. — Le gisement se présente sous la forme de très grands affleurements carbonifères recouverts, au nord, d'un puissant dépôt crétacé, et, au sud, d'alluvions continentales quaternaires. Sa forme générale est celle d'un triangle ayant pour sommets Figuig, Igli et Berbatine (au Maroc), de 20.000 à 30.000 km² de superficie.

L'histoire du gisement est celle de la bordure du massif central africain.

Les dépôts antérieurs au primaire ne sont pas connus dans le voisinage, mais on connaît des affleurements siluriens et dévoniens au nord et à l'ouest du houiller. Il semble que ces dépôts se soient faits sur le pourtour d'un massif ancien émergé.

Au carbonifère, le massif central constituait sans doute un continent (la Gondwanie), dans les lacs ou les lagunes duquel se sont déposés les sédiments houillers. Le dinantien est constitué par de puissantes assises de calcaires noirs, compacts, qui forment le squelette des lignes importantes du relief. Le faciès de ces dépôts est marin, mais ils sont peu profonds. Le viséen paraît caractérisé par la dolomie, alors que le namurien est purement calcaire.

On observe un dépôt westphalien sensiblement concordant. Le westphalien A paraît complètement stérile. Un banc calcaire marin à *Anthracoceras* le sépare du complexe des Westphalien B et C. On a repéré une demi-douzaine de couches dans cet ensemble, qui a une épaisseur variant entre 500 mètres au Sud et 2 000 mètres au Nord.

Il semble que l'on ait observé une assise stéphanienne mal déterminée. On doit pouvoir rapporter à cette époque les plissements hercyniens qui ont affecté le bassin. On observe alors une lacune de sédimentation considérable puisqu'elle va jusqu'au jurassique, qui ne s'est déposé que sur la bordure extrême Nord du bassin, et au crétacé, qui recouvre une petite partie de houiller, au nord aussi.

Il semble que, depuis, cette région soit restée toujours émergée et que le houiller n'a plus été recouvert à partir du miocène que par des dépôts continentaux, et cela surtout au Sud.

Du point de vue de l'exploitation, le gisement se présente ainsi On a pu mettre en évidence trois anticlinaux :

deux assez aigus et mal définis, au nord, et un troisième, qui s'étale largement au sud de la ligne Kenadsa-Béchar. Les axes de ces anticlinaux, grossièrement orientés est-ouest, semblent diverger légèrement vers l'ouest à partir de Figuig. Les plis s'ennoient et s'estompent à l'ouest.

Les couches n'ont pas toutes été étudiées. Vers Kenadsa, on en connaît quatre qui sont exploitables : la couche Rouzaud, de 70 cm de puissance, dont 80 cm de charbon ; la couche Ardoin, de 40 cm de puissance, entièrement de charbon ;

deux couches bitumineuses, l'une, Sliman N, de 40 à 50 cm de puissance; l'autre, Sliman S, de 30 à 40 cm.

Ces couches se réduisent à des filets vers Colomb-Béchar ; mais, au centre, on connaît la couche « Bon Ouvrier », qui est très irrégulière, mais qui contient en moyenne 80 cm de charbon, ainsi que deux autres couches, assez voisines, de 30 à 50 cm. Enfin, à l'extrême est, on connaît la veine Miloud, que l'on a pu rapporter au faisceau déjà connu.

Le charbon est une houille grasse, assez pyriteuse, enfermant 15 à 20 de matières volatiles et 15 à 20 de cendres.



FIG. 8. — Vue du village minier de Kenadsa et des voies ferrées de service.

Exploitation du gisement. — Ce gisement, extrêmement étendu, est franchement pauvre. Il ne semble pas que l'on puisse exploiter plus de trois couches sur la même verticale. Le charbon se pulvérise facilement et donne beaucoup de fines.

L'exploitation, commencée à Kenadsa en 1918, avait atteint 20.000 à 30.000 tonnes par an avant 1939.

C'est, depuis, que l'extraction a été poussée, pour atteindre en deux ans celle de Djérada. La construction d'un village et du chemin de fer à voie normale faciliteront beaucoup l'exploitation. Une société a entrepris des travaux à 5 km au sud de Colomb-Béchar, au lieu-dit Bidon II, pour exploiter la couche « Bon Ouvrier ». L'extraction doit commencer cette année.

Le gisement n'est encore exploité que sur le versant Nord du grand anticlinal Sud. La couche Rouzaud a été attaquée sur quelques kilomètres et sur 300 mètres de relevée ; on commence à exploiter la couche Ardoin ; la couche « Bon Ouvrier » est encore vierge; son pendage est de 22° à l'Ouest et de 32° à l'Est.

Le Service de Recherches minières du Gouvernement général prospecte le versant Sud de l'anticlinal. On espère y reconnaître des couches à une cinquantaine de kilomètres au sud de Colomb-Béchar. Le pendage des terrains en ce point est de 7°-8° vers le sud.

Le bassin, quoique déjà en exploitation, n'est encore cependant que dans la période des reconnaissances. Le besoin de combustible a amené à faire simultanément les deux opérations. La recherche est, en effet, très difficile dans cette région, car tout est recouvert d'une croûte de dépôts sahariens dont l'épaisseur varie de 50 cm à plusieurs mètres. De plus, par suite de la profondeur du niveau hydrostatique, les couches sont complètement oxydées et presque invisibles jusqu'à parfois 30 mètres de profondeur.



FIG. 9. — Vue de la centrale électrique et des ateliers de Kenadsa.

Il ne peut être question, pour l'instant, d'évaluer les réserves. Le versant Nord de l'anticlinal exploitable s'enfonce sous une couverture crétacée de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Il y a là, pour l'avenir, des kilomètres carrés de couches à exploiter. Le versant Sud, très plat, n'est presque pas exploré. Quoi qu'il en soit, il est très probable que, dans un an ou deux ans, le tonnage extrait de ce bassin dépassera largement celui de Djérada.

AUX CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

M. André Ducluzeau est nommé directeur en remplacement de M. Paul Ardoin appelé à la direction générale des Chemins de fer du Maroc
(*L'Écho d'Alger*, 24 septembre 1942)

.....
M. Ardoin a rendu à l'Algérie d'éminents services. N'est-ce pas sous le signe de son autorité que la gestion commune des chemins de fer algériens de l'État et du réseau algérien affermé par le P.-L.-M. a pu être institué en 1933 dans une parfaite union ? N'est-ce pas lui qui équipa dans le Sud-Oranais les deux houillères de Kenadsa et de Colomb-Béchar, dont la production est passée de 15.000 tonnes annuelles en 1938 à 15.000 tonnes mensuelles.

DÉCRET DU 23 OCTOBRE 1946
portant nomination du directeur général des houillères du bassin du Dauphiné.
(*Annales des mines*, 15 juillet 1946)

M. VAZEILLE (Gilbert-Louis), directeur général des houillères du Sud-Oranais, sous-directeur aux mines de la Mure, est nommé directeur général des houillères du bassin du Dauphiné.

1947 (janvier) : HOUILLÈRES DU SUD-ORANAIS

Au seuil du Sahara
in « Perspectives charbonnières nord-africaines »
(*L'Économie*, 6 février 1947)

Malgré les efforts récents de prospection et le développement de l'exploitation dans le Sud-Oranais, il faut admettre que l'Algérie n'est pas un pays riche en charbon. Le bassin houiller de Kenadsa-Colomb-Béchar a décuplé sa production depuis 1939, mais ne fournit actuellement que le tiers de la consommation totale du pays, soit 240.000 tonnes par an sur environ 800.000 nécessaires.

La concession du gisement fut accordée, en 1917, à l'administration des chemins de fer Algériens de l'État. Il s'agit de plusieurs couches carbonifères enfouies sous le manteau sablonneux du versant méridional de l'Atlas présaharien, aux confins algéromarocains. Une seule couche fut exploitée de 1918 à 1939, et la production suffisait à peine aux besoins du chemin de fer à voie étroite qui relie Colomb-Béchar à Oran. Mais au début de la guerre, vu les besoins pressants du pays coupé de ses sources normales d'approvisionnement, les chemins de fer entreprirent une prospection systématique qui permit l'exploitation de nouvelles couches. En 1942, les sièges, d'extraction de Béchar, puis en 1943 ceux de Kenadsa, passèrent sous le contrôle de la « Régie des Charbonnages de Colomb-Béchar ». De 20.000 tonnes *par an* en 1939, l'extraction atteint 20.000 tonnes, *par mois* en 1946 telle est la mesure de l'effort, algérien. Le total du personnel au jour et au fond est passé de 212 en 1923 à 5.100 en 1946, dont quelque 4.400 musulmans ; le rendement par homme et par jour approche de 500 kg, ce qui est nettement inférieur aux houillères métropolitaines, mais satisfaisant en raison de la faiblesse des couches, de l'importance des travaux préparatoires et des rigueurs du climat.

Les qualités fournies sont propres à l'utilisation dans les usines à gaz (charbons gras, riches en matières volatiles), dans les centrales électriques, et dans la fabrication d'agglomérés après mélange aux qualités maigres du Maroc. L'écoulement des 4/5 de la production (1/5 est consommé sur place) se fait de plus en plus par la voie du Méditerranée-Niger, dont le tronçon Kenadsa-Colomb-Béchar-Oudjda-Nemours (le nouveau port du Maroc Oriental en territoire algérien) fut inauguré en 1942.

L'exploitation est cependant déficitaire... La Régie reçoit du gouvernement général une rémunération fixe par tonne et une rémunération variable selon les résultats globaux ; le déficit tient surtout ce que l'exploitation est encore à un stade préparatoire et les prix de vente sont établis à un niveau beaucoup trop faible. Il n'est pas interdit de prévoir, dans un avenir plus ou moins lointain, un accroissement considérable du tonnage extrait, car les couches carbonifères se retrouvent dans le bassin de Sfaïa, 50 km plus au sud, et surtout vers l'ouest en territoire marocain.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 47-1835 du 17 septembre 1947 instituant les Houillères du Sud-Oranais.
(*JORF*, 18 septembre 1947)

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'économie nationale, du ministre des finances et du ministre de l'intérieur,
Vu la loi n° 46-1072 du 17 mai 1916 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, notamment l'article 40 de ladite loi ;
Vu le décret n° 47-155 du 16 janvier 1947 instituant les Houillères du Sud-Oranais ;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1^{er}. — Le décret n° 47-155 du 16 janvier 1947 instituant les Houillères du Sud Oranais est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes.

Art. 2. — Il est institué un établissement public de caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, dénommé « Houillères du Sud-Oranais » ; cet établissement est placé sous l'autorité du gouverneur général de l'Algérie.

Le champ d'action des Houillères du Sud Oranais est constitué par le territoire d'Aïn-Sefra.

Art. 3. — L'ensemble des biens, droits et obligations dont l'Algérie a confié la gestion à la société à responsabilité limitée dénommée « Régie des charbonnages de Colomb-Béchar », en vue de l'exploitation des mines de houille dans le territoire d'Aïn-Sefra, est transféré de plein droit aux Houillères du Sud-Oranais, à la date du 1^{er} janvier 1947.

Sont compris notamment dans ce transfert : la concession de Kenadsa et le permis d'exploitation de Béchar-Djedid, les installations minières de toute nature, les centrales électriques, les réseaux de transport d'eau, de gaz et d'électricité, les approvisionnements, les stocks de produits extraits ou fabriqués et en cours d'extraction ou de fabrication, les fonds de commerce et généralement ceux des biens situés sur le territoire de l'Algérie qui sont affectés à l'exploitation, au logement du personnel et aux services sociaux.

Art. 4. — La convention du 4 février 1942 entre l'administration des chemins de fer algériens et la régie des Charbonnages de Colomb-Béchar, la convention du 24 août 1943 entre l'Algérie et la régie, l'avenant du 17 avril 1946 à cette dernière convention et la convention du 17 septembre 1943 entre l'Algérie et la régie des Charbonnages de Colomb-Béchar, relative à la centrale électrique de Béchar Djedid; sont résiliés à compter du 1^{er} janvier 1947.

Art. 5. — Les contrats de toute espèce souscrits par la régie pour les besoins de l'exploitation sont transférés aux Houillères du Sud-Oranais à compter de la même date.

Ceux de ces contrats qui comportent en vers des particuliers des engagements dont le terme dépasse le 1^{er} janvier 1948, peuvent être dénoncés dans le délai de neuf mois, à compter de la publication du décret n° 47-155 du 16 janvier 1947.

Art. 6. — Un inventaire descriptif des biens transférés aux Houillères du Sud Oranais, en application des articles précédents, sera dressé dans les six mois de la publication du décret n° 47-155 du 16 janvier 1947 par une commission nommée par le gouverneur général de l'Algérie, et qui comprendra des représentants de l'Algérie, des Houillères du Sud-Oranais et de la régie.

Art. 7. — Les transferts prévus aux articles 2 et 4 ci-dessus ont pour contrepartie la prise en charge par les Houillères du Sud-Oranais des sommes investies par l'Algérie en travaux de premier établissement.

La résiliation des conventions entre l'Algérie et la régie des Charbonnages de Colomb-Béchar ne donnera lieu à aucune indemnité.

Les comptes entre l'Algérie et la régie seront arrêtés au 31 décembre 1946. Seront en outre remboursés à la régie, par les Houillères du Sud-Oranais, les frais exposés par la régie dans l'intérêt de cet établissement public, entre le 1^{er} janvier 1947 et la date de publication du décret n° 47 465 du 16 janvier 1947.

Art. 8. — Les Charbonnages de France sont chargés d'apporter aux Houillères du Sud-Oranais leur concours technique et de donner tous avis utiles, dans les conditions qui seront fixées par le statut prévu à l'article 14.

Art. 9. — Les programmes de production et d'outillage sont soumis, pour approbation, au gouverneur général de l'Algérie. Ce dernier, après avoir consulté les Charbonnages de France, doit, préalablement à sa décision, recueillir l'agrément du ministre des finances, du ministre de l'économie nationale et du ministre chargé des mines.

Le budget des Houillères du Sud-Oranais (état de prévisions de recettes et de dépenses d'exploitation et tranche annuelle du programme d'équipement), sera présenté chaque année avant le 1^{er} novembre par le conseil d'administration au gouverneur général de l'Algérie pour approbation.

Art. 10. — Des conventions entre l'État et l'Algérie, qui seront soumises au Parlement pour approbation, et des conventions entre l'Algérie et les Houillères du Sud-Oranais, qui seront soumises à l'assemblée financière algérienne, fixeront :

1° Les modalités de financement par l'emprunt des travaux de premier établissement ;

2° Les modalités d'une participation forfaitaire de l'État et de l'Algérie tenant compte des conditions géographiques et économiques particulières de l'exploitation.

Ces conventions prendront effet à compter du 1^{er} janvier 1947.

Les Houillères du Sud-Oranais ne sont pas comprises dans la compensation prévue à l'article 3, 7°, de la loi du 17 mai 1946.

Art. 11. — Les Houillères du Sud-Oranais sont administrées par un conseil d'administration de dix-huit membres nommés par arrêté du gouverneur général pris après agrément du ministre de l'intérieur, du ministre de l'économie nationale, du ministre des finances et du ministre chargé des mines.

Ces dix-huit administrateurs sont répartis comme suit :

Quatre représentants de l'État désignés respectivement par le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie nationale, le ministre des finances et le ministre chargé des mines ;

Trois représentants de l'Algérie désignés par le gouverneur général de l'Algérie ;

Deux représentants des Charbonnages de France proposés par le conseil d'administration de cet établissement parmi les personnes ayant une compétence étendue en matière d'exploitation minière ou d'industrie des combustibles minéraux solides ;

Trois représentants des intérêts économiques, dont un représentant de l'administration des chemins de fer algériens, un représentant des industries électriques et gazières de l'Algérie, un représentant des intérêts généraux des consommateurs, désigné par le gouverneur général sur présentation de la région économique d'Algérie ;

Six représentants des différentes catégories du personnel, dont trois pour les ouvriers, un pour les employés, un pour les agents de maîtrise, un pour les ingénieurs et cadres supérieurs, désignés par les organisations syndicales les plus représentatives de chaque catégorie du personnel des Houillères du Sud-Oranais

Art. 12. — Le conseil d'administration élit dans son sein un président. Il propose à l'agrément du gouverneur général de l'Algérie un directeur général qui peut être pris parmi les membres du conseil d'administration ou en dehors d'eux. Le directeur général est nommé par arrêté du gouverneur général pris sur la proposition du conseil d'administration et après agrément du ministre de l'intérieur, du ministre de l'économie nationale, du ministre des Finances et du ministre chargé des mines.

Le président et le directeur général ne peuvent être membres du Parlement, ni de l'assemblée financière de l'Algérie, ni exercer une fonction rémunérée ou non dans une entreprise privée.

Art. 13. — Les Houillères du Sud Oranais se comportent, en matière de gestion financière et comptable, suivant les règles en usage dans les sociétés industrielles et commerciales et sont assujetties aux mêmes impôts que celles-ci.

Elles sont soumises aux mêmes contrôles que les houillères de bassin métropolitaines, et, notamment, à ceux qu'exercent respectivement les commissaires aux comptes, les contrôleurs d'État et la chambre des comptes.

Art. 14. — Le statut des Houillères du Sud-Oranais sera fixé par un arrêté du gouverneur général, après agrément du ministre de l'économie nationale, du ministre des finances, du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des mines.

Art. 15. — Dispositions transitoires. — Le comité de direction de la régie des charbonnages de Colomb-Béchar est chargé d'assurer la gestion des houillères du Sud Oranais jusqu'à la constitution du conseil d'administration prévu ci-dessus.

Les pouvoirs de ce comité de direction sont ceux définis pour les administrateurs provisoires des houillères de bassin par l'arrêté du ministre de la production industrielle en date du 8 juillet 1946.

Art. 16. — Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'économie nationale, le ministre des finances et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République française* et inséré au *Journal officiel de l'Algérie*.

Fait à Paris le 17 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres : Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre de l'intérieur, ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, ministre des finances par intérim,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre de l'Économie nationale,
A. PHILIP.

L'ENFER COLONIAL (*Le Libertaire*, 27 avril 1951)

SUD-ORANAIS. — Les mineurs des houillères du Sud-Oranais, à Kenadsa et Béchar-Djedid, sont en grève illimitée.

Le mouvement est suivi à 90 % par le personnel, soit environ 4.000 travailleurs, qui réclament notamment l'augmentation des salaires et le respect des droits syndicaux.

À partir de 1954 : exploitation déficitaire.

WW 1979 :

HERVIEU (Pierre), contrôleur général de l'armée (C.R.). Né le 20 mai 1905 à Nantes (Loire-Inf.). Fils de Georges Hervieu, inspecteur de l'Assistance publique, et de Mme, née Angéline Delesse. Mar. le 11 juillet 1930 à Mlle Lucette Lanfant (2 enf. : Michel, Patrick). Études : Lycées de Mâcon et de Poitiers. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, docteur en droit. Carr. : officier du génie (1928-1940), contrôleur de l'administration de l'armée (1940), contrôleur général de l'armée (1949), chef du service de contrôle des matériels de guerre, ancien rapporteur général de la section de comptabilité publique au Congrès international de comptabilité (1948), rapporteur général de la commission d'étude de la réforme budgétaire (1950-1951), [rapporteur près la commission de vérification des comptes des entreprises publiques pour les houillères du Sud-Oranais \(1953\)](#), pour la Régie des mines de la Sarre (1948-1953), pour l'Électricité et gaz d'Algérie (1953-1961), chef du groupe de contrôle des services industriels et des industries d'armement du ministère des Armées (1964), président de la section technique de la commission centrale des marchés (1965), chargé de l'administration générale du corps de contrôle de l'administration de l'armée (1966), admis dans la 2^e section du corps du contrôle des armées (1969), président-directeur général de la Société d'études de réalisations et d'applications techniques (Serat) (depuis 1969), président du conseil de l'Union des groupements d'achats publics

(depuis 1970). Œuvres : Étude historique et critique de la réglementation applicable en matière de dépenses publiques (thèse de doctorat). Décor. : grand officier de la Légion d'honneur. Sports : culture physique, footing. Adr. ; privée, 96 *bis*, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

WW 1979 :

MAISONNEUVE (Pierre, François), ... préfet de 1^{re} classe en service détaché (1949), président de l'Électricité et du Gaz d'Algérie (1947-1962), censeur de la Banque de l'Algérie (jusqu'en mai 1963), administrateur des Houillères du Sud-Oranais ...

POMPEI (J.) [/oxo]

WW 1979 :

YRISSOU (Henri), ... Études : Lycée de La Rochelle, Faculté de droit de Poitiers. ... président du conseil d'administration des Houillères du Sud-Oranais (1947-1958)...
